

**Sujet :** [INTERNET] Avis d'enquête publique pour le Parc éolien sur la commune de Saint-Sauveur -d'Aunis  
**De :** Marie-Christine Tardy <amctardy@orange.fr>  
**Date :** 19/06/2021 15:56  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre ce projet cité en objet la commune subissant déjà les nuisances des éoliennes implantées dans sa périphérie.

Celles-ci sont de l'ordre visuel du fait du clignotement du flash posé en haut des mas d'une part, d'autre part situé en zone classée par Natura 2000 en vigilance majeure des espèces faunistiques d'intérêt patrimonial du Parc naturel régional du Marais Poitevin l'écologie est mise en danger. Il vaudrait peut-être, pour être en adéquation avec cette écologie dont on parle sans arrêt via les médias, se tourner vers le développement du biomasse et/ou du photovoltaïque.

L'écologie ne commence-t-elle pas par la non dégradation de notre patrimoine en ce qui concerne le visuel que, vue l'envergure des pales, la disparition de tous volatiles.

Marie-Christine Tardy

Saint-Sauveur-d'Aunis